



Assemblée générale

Vingtième session

Chutes Victoria (Zambie/Zimbabwe), 24-29 août 2013

Point 5 II) c) de l'ordre du jour provisoire

A/20/5 II) c)

Madrid, le 11 juin 2013

Original : anglais

Rapport du Secrétaire général

Partie II: questions administratives et statutaires

c) Situation des ressources humaines de l'Organisation

I. Communication d'informations sur la situation des ressources humaines de l'Organisation

1. Le présent document dresse un état des lieux de la situation des ressources humaines de l'Organisation au 1^{er} avril 2013, tel qu'il a été présenté au Conseil exécutif.

II. Autorisation budgétaire et structure organisationnelle

2. Début 2013, le Secrétaire général a revu la structure du secrétariat dont il a réduit le nombre de programmes en regroupant certains :

- Le programme Gestion des risques et des crises a été intégré au programme Développement durable du tourisme ;
- Les programmes Ressources d'information et archives et Publications et bibliothèque électronique ont été fusionnés à l'intérieur d'un programme portant maintenant le nom de Communications et publications ;
- Salons et projets spéciaux sur le terrain ne forment plus qu'un seul programme ;
- Le programme Programme et coordination fait maintenant partie du programme Direction.

3. D'autres programmes ont changé de titre :

- La composante « qualité » a été ajoutée au programme Gestion des destinations ;
- L'ancien programme Services linguistiques, réunions et documents porte maintenant le nom de Services de conférence ;
- Le programme Locaux et services internes devient Services généraux.

4. Comme indiqué dans le document CE/95/5 b), l'introduction de ces changements a été opérée dans la limite des ressources approuvées et n'a entraîné aucune modification du nombre de



postes approuvés, qui reste inchangé à 106, dont 49 postes de niveau P (catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) et 57 de niveau G (catégorie des services généraux).

A. Structure des postes par programme

5. La liste à jour des postes et des programmes apparaît dans le tableau suivant.

Tableau 1 : structure des postes par programme (1^{er} avril 2013)

Titre du programme	Intitulé du poste	Nombre de postes	Nombre de fonctionnaires	Postes vacants
DIRECTION				
	Secrétaire général	1	1	0
Cabinet du Secrétaire général	Chef de cabinet	1	1	0
	Directeur-Conseiller pour la durabilité	1	1	0
	Administrateur principal de programme	1	1	0
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	3	2	1
	Chauffeur	1	1	0
Bureau du Directeur exécutif chargé du Programme et de la coordination	Directeur exécutif	1	1	0
	Coordonnateur de programme	1	1	0
	Assistant principal de programme	1	1	0
Bureau du Directeur exécutif chargé de la compétitivité, des relations extérieures et des partenariats	Directeur exécutif	1	1	0
	Assistant principal de programme	1	1	0
Bureau du Directeur exécutif chargé des relations avec les Membres et services	Directeur exécutif	1	1	0
	Assistant principal de programme	1	1	0
Bureau du Directeur de l'administration et des finances	Directeur	1	1	0
	Assistant principal de programme	1	1	0
PROGRAMMES RÉGIONAUX				
Programme régional pour l'Afrique	Directeur régional	1	1	0
	Directeur régional adjoint	1	1	0
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	2	1	1
Programme régional pour les Amériques	Directeur régional	1	1	0
	Directeur régional adjoint	1	1	0
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	2	1	1
Programme régional pour l'Asie et le Pacifique	Directeur régional	1	1	0
	Directeur régional adjoint	1	1	0
	Assistants principaux de	2	2	0

	programme / Assistants de programme			
Programme régional pour l'Europe	Directeur régional	1	1	0
	Directeur régional adjoint	1	1	0
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	2	2	0
Programme régional pour le Moyen-Orient	Directeur régional	1	1	0
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	2	1	1
PROGRAMMES OPÉRATIONNELS				
Développement durable du tourisme	Directeur de programme (**)	1	1	0
	Coordonnateur de programme	1	1	0
	Administrateur de programme	1	0	1
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	2	2	0
Coopération technique et services	Directeur de programme	1	1	0
	Coordonnateur de programme	1	1	0
	Administrateur de programme	1	1	0
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	3	3	0
Statistiques et compte satellite du tourisme	Directeur de programme	1	1	0
	Administrateur de programme	1	1	0
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	3	3	0
Tendances du tourisme et stratégies de marketing	Directeur de programme (**)	1	1	0
	Administrateur de programme	2	0	2
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	2	2	0
Membres affiliés	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	2	2	0
Réseau de connaissances	Assistant principal de programme / Assistant de programme	1	1	0
Relations avec les institutions et les entreprises	Coordonnateur de programme (*)	1	1	0
	Administrateur de programme	1	1	0
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	1	0	1
Gestion des destinations et qualité	Coordonnateur de programme	1	1	0
	Assistant de programme	1	1	0

Éthique et dimension sociale du tourisme	Coordonnateur de programme	1	1	0
	Assistant de programme	1	1	0
Salons et projets spéciaux sur le terrain	Coordonnateur de programme	1	1	0
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	2	1	1
PROGRAMMES D'APPUI DIRECT				
Communications et publications	Chef de programme	1	1	0
	Administrateur principal de programme	1	1	0
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	4	3	1
Services de conférence	Chef de programme	1	1	0
	Traducteurs	4	4	0
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	2	2	0
PROGRAMMES D'APPUI INDIRECT				
Ressources humaines	Chef de programme	1	1	0
	Administrateur de programme	1	0	1
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	2	2	0
Budget et finances	Coordonnateur de programme	2	2	0
	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	2	2	0
Technologies de l'information et de la communication	Chef de programme	1	1	0
	Administrateur de programme	1	1	0
	Assistant principal de programme / Assistant de programme	3	3	0
Voyages	Administrateur principal de programme	1	1	0
	Assistant de programme	1	1	0
Questions juridiques et contrats	Coordonnateur de programme	1	1	0
Services généraux	Assistants principaux de programme / Assistants de programme	4	4	0
	Assistant administratif	3	3	0
Total		106	95	11

(*) Attaché de liaison avec le PNUÉ

(**) Par intérim

B. Ventilation des données correspondant à l'occupation effective des postes

6. Des informations sur le nombre effectif de fonctionnaires et leur répartition par classe, sexe, nationalité et âge au 1^{er} avril 2013 sont fournies aux tableaux 2, 3, 4 et 5 ci-dessous. La ventilation a été effectuée par catégorie de personnel selon le régime commun des Nations Unies : catégorie des

administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (classes allant de P.1 à D.2) et catégorie des services généraux (classes allant de G.1 à G.7), et comme indiqué dans le programme de travail et budget de l'Organisation.

7. Il est important d'insister une fois de plus sur le fait que l'Organisation s'attache à maintenir une politique de croissance nominale zéro. Cela exige, entre autres mesures, de laisser vacants 10 pour cent environ des postes. En conséquence, au moment de décider de publier des avis de vacance de poste, le Secrétaire général tiendra compte de facteurs tels que la nécessité d'optimiser les structures, d'assurer la continuité de l'activité et de se tenir prêt à faire face à des besoins émergents.

Tableau 2 : répartition du personnel par classe de poste

Classe	P.1	P.2	P.3	P.4	P.5	rang supérieur	Total
Nombre	2	6	14	9	8	6	45
Classe	G.2	G.3	G.4	G.5	G.6	G.7	Total
Nombre	0	7	9	12	14	8	50

Tableau 3 : répartition du personnel par catégorie et par sexe

	catégorie P et rang supérieur	catégorie G	Total
Femmes	20	32	52
Hommes	25	18	43
Total	45	50	95

Tableau 4 : répartition du personnel par catégorie et par nationalité

PAYS	P	G	PAYS	P	G
Algérie		1	Mexique	1	1
Argentine	1	1	Maroc		1
Autriche	1		Mozambique	1	
Bosnie-Herzégovine		1	Pays-Bas	3	
Brésil	1		Nicaragua		1
Cambodge	1		Pérou	1	
Cameroun		1	Philippines	1	
Canada	1		Portugal	1	
Chine	1	1	République de Corée	1	1
République dominicaine		1	République de Moldova		1
Égypte	1		Fédération de Russie	1	1
France	4	3	Sénégal	1	
Allemagne	2	1	Seychelles	1	
Ghana		1	Espagne	8	26
Haïti	1		Suisse		1
Hongrie	1		Turquie	1	
Inde	1		Ukraine	1	
Indonésie		1	Royaume-Uni	1	
Italie	3		États-Unis d'Amérique		1
Jordanie	1		Uruguay		1
Liban	1	1	Ouzbékistan		1
Lituanie		1	Venezuela	1	
			Nombre total par catégorie de personnel	45	50
			TOTAL, PERSONNEL	95	

8. Quarante-quatre nationalités sont actuellement représentées au secrétariat. Il est important de signaler l'engagement pris par l'Organisation, pour l'embauche de personnel, d'assurer une répartition géographique aussi large que possible tout en maintenant les plus hauts niveaux de compétence, d'efficacité et d'intégrité, sans perdre de vue le nombre limité de postes.

Tableau 5 : répartition du personnel par catégorie et par âge

Catégorie	P et rang supérieur	G	Total
29 ans ou moins	1	2	3
30 – 39	7	15	22
40 – 49	11	14	25
50 – 54	8	8	16
55 – 59	9	9	18
60 – 62	5	2	7
Total	41	50	91

9. N'apparaissent pas dans ce tableau les fonctionnaires occupant un poste de direction à durée déterminée arrivant au terme de leur mandat le 31 décembre 2013, c'est-à-dire le Secrétaire général et les trois Directeurs exécutifs.

III. Questions de personnel

10. Un certain nombre de faits nouveaux concernant les questions de personnel sont survenus depuis les précédents rapports sur ce thème, comme indiqué ci-dessous.

A. Résultat des processus de sélection

11. Suite à une sélection par voie de concours, les postes vacants suivants ont été pourvus :

Référence de l'avis de vacance	Titre du poste	Nom du titulaire du poste
VAC/01/STAT/2012	Directeur de programme (P.5) Statistiques et compte satellite du tourisme (P.5)	Herrmann, Oliver (Allemagne)
VAC/03/TCSV/2012	Administrateur de programme (P.1) Coopération technique et services	Satur, Vanessa (Espagne)
VAC/04/ICT/2012	Administrateur de programme (P.1) Technologies de l'information et de la communication	García Rubio, Susana (Espagne)
VAC/02/GA-RKCM/2012	Assistant principal de programme (G.6) Gestion des risques et des crises	Hartantyo, Lorna (Indonésie)
VAC/12/GS-COMM/2012	Assistant de programme/Concepteur graphique (G.4) Communications	García Uceda, Alberto (Espagne)

B. Point sur le plan d'évolution professionnelle

12. Le plan d'évolution professionnelle (phase 3) a suivi son cours en 2012 et les décisions qui en ont découlé ont été appliquées au premier trimestre 2013. Comme lors des phases précédentes, l'exécution s'est faite à la lumière des postes approuvés, de la classe et du profil générique d'emploi, ainsi que du résultat du plan d'évaluation du rendement annuel, renforcé récemment.

C. Propositions d'amendements au Règlement du personnel

13. Conformément à l'article 33 du Statut et du Règlement du personnel de l'OMT, le Conseil exécutif a été saisi, pour approbation, de propositions d'amendements au Règlement du personnel de l'OMT. Le texte révisé, tel qu'il a été approuvé par le Conseil exécutif, est le suivant :

(changements en gras)

« Disposition 17.1 Congés spéciaux

a) *Des congés spéciaux, avec traitement intégral ou partiel ou sans traitement, peuvent être accordés par le Secrétaire général à un fonctionnaire pour de hautes études ou recherches dans l'intérêt de l'Organisation ou en cas de longue maladie, **pour s'occuper d'un enfant**, ou encore pour d'autres raisons exceptionnelles ou urgentes.*

...
i) ***Un congé spécial pouvant aller jusqu'à huit semaines pourra être accordé à tout fonctionnaire à l'adoption d'un enfant. »***

« Disposition 24.4 Âge de la retraite

*Les fonctionnaires prennent leur retraite à la fin du dernier jour du mois durant lequel ils atteignent l'âge de soixante-deux ans. **Les fonctionnaires nommés le 1^{er} janvier 2014 ou après prennent leur retraite à la fin du dernier jour du mois durant lequel ils atteignent l'âge de soixante-cinq ans. »***

D. Prêt de fonctionnaires

14. Comme indiqué par le Secrétaire général à de précédentes sessions du Conseil exécutif, l'Organisation renouvelle son invitation aux Membres à se prévaloir du dispositif existant grâce auquel des fonctionnaires et des experts du tourisme des États Membres peuvent être mis à la disposition de l'Organisation sur une base non remboursable. Cela donnera lieu à la conclusion d'un mémorandum d'accord entre l'Organisation et le Membre, en vertu duquel celle-ci acceptera qu'un fonctionnaire du tourisme désigné par le Membre qui le parraine soit rattaché au secrétariat pendant une période donnée – ce qui le met en prise directe avec le travail et les activités de l'Organisation et avec ses compétences techniques et son savoir-faire sur les questions touristiques spécialisées – et le Membre acceptera pour sa part de prendre à sa charge les coûts dudit prêt. Les Membres souhaitant participer à ce dispositif de renforcement des capacités sont invités à contacter le Directeur régional correspondant.

IV. Suites à donner par l'Assemblée générale

15. L'Assemblée générale est invitée à :
- a) prendre note des informations fournies concernant les ressources humaines de l'Organisation et se déclarer satisfaite du travail accompli actuellement par toutes celles et ceux qui travaillent dans l'Organisation et de leur contribution au programme de travail de cette dernière ;
 - b) prendre note des amendements à la disposition 17.1 *Congés spéciaux* et à la disposition 24.4 *Âge de la retraite*, tels qu'approuvés par le Conseil exécutif (XXXX) ; et
 - c) inviter les Membres à tirer parti du dispositif existant de renforcement des capacités en parrainant des fonctionnaires du tourisme, prêtés sur une base non remboursable, pour qu'ils participent au programme de travail de l'Organisation pendant une période donnée.